

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Assemblée générale du 20 août 2025 à Strasbourg

1. ADHÉSIONS

La Fédération des Élu·es Verts et Écologistes comptait **481 adhérent·es** au 31 décembre 2024. Par rapport à 2023, il y a eu une légère baisse : 56 élu·es en moins.

Renouvellement

En 2024, 378 élu·es ont maintenu leur adhésion ; 98 élu·es ne l'ont pas renouvelée ; 51 nouveaux membres ont adhéré ; 25 sont revenu·es après une pause en 2023 et 27 après une pause de plus d'une année.

Modalités de paiement

En 2024, 371 adhérent·es ont payé en ligne (77 %) ; 34 par chèque (7 %) ; 1 en espèces (0,2 %) ; 69 en prélèvements récurrents (14 %) et 6 en prélèvements uniques (1 %).

Quelques statistiques concernant nos adhérent·es

Parmi nos adhérent·es, 2024 42% sont des femmes.

- 313 conseiller·ères municipaux·ales (65 %).
- 53 conseiller·ères départementaux·ales (11 %).
- 48 conseiller·ères régionaux·ales (10 %).
- 26 parlementaires nationaux ou européens (5%).
- 11 conseiller·ères communautaires ou métropolitain·es (3 %)
- 30 ancien·es élu·es (6 %)

Parmi les adhérent·es 2024, 414 déclarent avoir adhéré à EELV en 2024 (86%), 9 déclarent être « coopérateur·trices EELV » (1,7 %) et 16 déclarent appartenir à un autre parti politique de l'écologie politique (3 %). 32 se déclarent être « non-encarté·e » (6 %), alors que 10 n'ont pas répondu à la question.

Gestion des adhésions

Un travail de relance a été assuré par Rafael et Jean-Luc Dumesnil (mails ciblés) mais également par l'ensemble des membres du bureau et plusieurs administrateurs·trices pendant les journées de formation du Cédis, lors de la parution de communiqués, ainsi qu'à travers des messages personnels.

2. SUPPORTS DE COMMUNICATION

► **La revue de presse quotidienne** rassemble entre 3 et 5 articles de la presse spécialisée.

► **La newsletter hebdomadaire du vendredi**, « Les Échos de la FEVE » :

- un sommaire ;
- deux ou trois actualités de la semaine mises en avant ;
- des ressources adaptées aux élu·es : fiches, bulletin ou rapports d'institutions publiques ou associatives ;
- l'agenda de l'élu·es (accessible sur le forum) ;

- les Échos du forum de la FEVE ;
- un rappel d'adhésion.

► **Le site internet de la FEVE** - <https://lafeve.fr/> - est visible :

- Nos pages ont été affichées par Google plus de 200 000 fois en 2024.
- Les requêtes « la feve » et « la fève association » ont donné lieu à 27 000 impressions.

À savoir : **nos plus grands nombres de « clics » viennent de notre « autorité » sur des sujets** précis, comme par exemple, les questions concrètes autour de la citoyenneté et la démocratie locale. Ainsi, le top 3 des pages « FAQ » du site internet a généré plus de 500 clics en 2024.

► **Sur le Forum de la FEVE** - <https://forum.lafeve.fr/> - réservé aux adhérent·es, au moins une intervention par semaine

3. L'ADMINISTRATION DE LA FEVE

► En 2024, l'organisation de la FEVE : Antoine Vielcanet, chargé de mission, a été seul salarié pendant les 4 premiers mois, Rafael Mandujano a été recruté à temps partiel à partir du 26 avril. Il s'occupe prioritairement de la gestion des adhésions et de la communication interne (*newsletter*).

► Réunions du Conseil d'Administration en 2024 : 4 réunions en distanciel se sont tenues (janvier, avril, septembre, décembre). Elles ont rassemblé en moyenne une quinzaine de membres, plusieurs s'étant excusé·es. Un espace communautaire pour les membres du CA a été créé sur WhatsApp.

→ En avril, le chantier pour les municipales a été lancé : financement d'un livre, rédaction de fiches et d'un manuel pratique pour accompagner les candidat·es. Un point sur les 3 GT thématiques lancés en décembre 2023 a été réalisé :

- Statut de l'élu·e : une feuille de route de positionnement a été rédigée ;
- Décentralisation : contribution de la FEVE au positionnement des Écologistes à la Commission Woerth, participation à des réunions et co-construction de la feuille de route du parti.
- Réforme de la DGF : animation par Christian Métairie d'un temps d'échanges sur le sujet.

→ En septembre, les administrateurs·trices sont revenus sur la semaine d'été à Tours de la FEVE et sur la préparation des URE et des événements de fin d'année (Régions de France, Départements de France, Salon des maires) auxquels la Fédération a participé et s'est rendue visible.

→ En décembre, les administrateurs·trices ont acté les grandes lignes des actions de la FEVE pour préparer les municipales de 2026 (sur l'année 2025) : création d'un guide pour les candidat·es, d'un livre « bilan » des maires sortants, recrutement d'un ETP à partir d'avril pour soutenir ces activités. De plus, ils ont acté la constitution d'un GT sur la rénovation de la communication interne (fin de l'utilisation de twitter, lancement de comptes LinkedIn et Bluesky).

► Pour préparer ces réunions du CA et gérer l'association, 6 réunions du Bureau ont été tenues en visio-conférence ainsi que plusieurs rencontres en présentiel. Par ailleurs, présidente et trésorier ont assuré une présence régulière auprès des salariés, dans notre espace au siège d'EELV.

► L'Assemblée Générale d'août 2024 à Tours s'est déroulée dans une salle universitaire, suivie d'un moment de convivialité dans un restaurant à proximité. Elle a permis le renouvellement des membres du CA et du bureau de l'association.

4. LA COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS niveaux de mandat

► Depuis fin 2022, le bureau de la FEVE organise une réunion mensuelle de coordination avec les différents représentant-es de chaque niveau de mandat. Sur l'année 2024, 7 réunions de coordination ont pu avoir lieu. Elles permettent notamment de partager les actualités de chaque niveau et dessiner les manières d'avancer ensemble en anticipant les difficultés. Elles permettent également de suivre l'avancement de dossiers - loi Asile & Immigration ou la révision de la PAC au Parlement européen, PPL Fin de vie ou réduction du nombre de conseillers municipaux...

→ Suite à ces réunions, **plusieurs axes aboutissent** :

- Visibilité des niches parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale, ainsi que des rapports parlementaires, dans les communications de la FEVE (et publication des PPL & des notes explicatives dans le forum) ;
- Visibilité des tribunes, communiqués ou campagne sur les réseaux sociaux lancés par les parlementaires européens ;
- Visibilité des colloques organisés par les parlementaires, auxquels la FEVE a participé, comme celui sur le « Rôle et place des élu-es sans délégation dans un contexte de crise démocratique » ;
- Organisation de webinaires sur des sujets qui nécessitent un éclairage particulier (Julie Laernoës sur le projet de loi Climat-Énergie, Jean-Claude Raux sur le statut de l'élu) ;
- L'organisation d'auditions d'élu-es locaux par des parlementaires - lutte contre l'habitat indigne ou loi de programmation militaire ;
- L'organisation de délégations écolos sur des événements comme le Salon des maires et des collectivités locales, le Salon de l'agriculture...

→ **Les événements stratégiques** - avec la participation des membres du bureau et du conseil d'administration - ont été préparé lors de ces réunions :
> Congrès des Régions de France à Strasbourg les 25 et 26 septembre 2024
> Assises des Départements de France à Angers les 13 au 15 novembre 2024 - avec un temps presse et un moment de convivialité sur place.
> Salon des maires de France et des collectivités locales à Paris du 19 au 21 novembre.

 **Retour sur la semaine de la FEVE au Salon des maires** : une délégation d'élu-es a participé à un moment politique au Congrès (avec le VP socialiste), puis à une visite du Salon. Des parlementaires et élu-es locaux ont pu échanger sur l'état des finances

locales dans l'après-midi. Enfin, un moment convivial réussi (centaine de participant·es) a été co organisé avec les 3 groupes parlementaires.

<https://lafeve.fr/la-feve-au-106e-congres-des-maires-et-des-presidents-dintercommunalite-de-france/>

5. LES LIENS ENTRE LA FÉDÉRATION ET LE MOUVEMENT LES ÉCOLOGISTES

L'année 2024 a vu le parti politique EELV se transformer en « Les Écologistes ». La FEVE a souhaité continuer son investissement au sein du mouvement, à travers notamment :

- La participation active aux comités de pilotage des JDE et des URE ;
- La participation aux Conseils Fédéraux, avec prises de parole ;
- La participation au Comité de promotion du dialogue social (3 membres du bureau y sont élu·es) ;
- La participation aux temps organisés par le nouveau pôle élu·e pour sa présentation, l'organisation de moments d'échanges pour clarifier les moments respectifs ;
- L'organisation d'un temps de rencontre avec les trésoriers régionaux et la trésorière du national ;
- La participation et l'intervention de la présidente en décembre lors du lancement des campagnes municipales 2026 au siège du parti.

6. LE LIEN AVEC LE CÉDIS - CENTRE D'ÉCODÉVELOPPEMENT ET D'INITIATIVE SOCIALE

► Présence **aux journées de formations Cédis** :

→ En janvier, deux journées pour les élu·es des départements et des régions ont été organisées à Dijon.

→ Présence aux Journées Cédis à Lille pour les élu·es municipales.

→ Les universités d'été du Cédis à Tours : trois jours de formation ont eu lieu dans l'enceinte de l'université de Tours.

La FEVE a été associée à la constitution des programmes de ces trois temps forts et bénéficiait d'un stand dans le hall d'entrée, lui octroyant une grande visibilité.

7. LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION

► La FEVE a pu organiser plusieurs **webinaires** tout au long de l'année 2024 :

- ✓ Webinaire sur la PJL Climat Énergie, avec Julie Laernoës.
- ✓ Webinaire « Le paysage, levier des transitions » avec la Fédération Française du Paysage et le Collectif Paysages de l'après pétrole.
- ✓ Webinaire sur les EPHAD avec Anne Souyris, suite à son rapport sénatorial.

► En outre, la FEVE a porté plusieurs **tribunes** :

- ✓ « **Collectivités territoriales : le gouvernement veut nous fragiliser pour compenser les conséquences de sa mauvaise gestion** », tribune signée par les adjoint·es aux finances des communes écologistes publiée sur le site de la FEVE et **Médiapart**.
- ✓ Relais de la tribune « **Nous exigeons un plan national d'adaptation au changement climatique** » des grands maires (Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Rouen, Grenoble, Clermont...), **publiée dans Libération**.

- ☑ Relais de la tribune « **Qui devons-nous sacrifier ? Les personnes âgées ou les personnes handicapées ?** » signée des présidents de conseil départemental, **publiée dans Le Monde**
- ☑ « **Détricotage du ZAN, après eux, le déluge ?** » porté par le GT ZAN de la FEVE publiée le 26 novembre dans **La Gazette des Communes et sur Médiapart**.

► De plus, la FEVE a publié des communiqués de presse :

- ☑ Le 4 février : **La FEVE condamne avec fermeté les atteintes à l'OFB et ses agent-es.**
- ☑ Le 23 février : **Rabot budgétaire inacceptable !**
- ☑ Le 30 juin : **Premier tour des législatives : l'extrême droite menace notre démocratie**
- ☑ Le 4 octobre : **la Feve dénonce les propositions de la Cours des comptes**
- ☑ Le 8 novembre : **Crise financière des départements - positions des écologistes**
- ☑ Le 12 novembre : publication d'une **lettre ouverte au président d'ADF**, https://lafeve.fr/wordpress/wp-content/uploads/Lettre_Ouverte_President_ADF.pdf

► Pour les JDE de Tours, la FEVE a fait les choses en grand :

- ☑ 4 ateliers en partenariat et sur ses fonds propres : *Quelles solutions face à la crise du logement ?* Avec S.Popoff (Lyon), C. Masson (Auray), M. Domergue (Fondation logement); *Quelles solutions pour une politique du grand âge respectueuse de la dignité humaine ?* Avec R.Dostes (Gironde), A. Messina (Lot-et-Garonne), M.Pragout (Charente) et L. Delleur (journaliste santé) ; *Où sont les enfants dans les politiques locales de protection de l'enfance ?* Avec N.Azoug (Seine-St-Denis), L.Vacher (Métropole de Lyon), JB Pégeon (Île-de-France) et Mads Jalo (association le Repair) ; *Comment financer la transition écologique dans les collectivités ?* Avec C.Métairie (Arcueil), C.Bichet (Bordeaux), F.Guery (fonctionnaire de la CDC) et C.Pirès Beaune (députée PS), animé par F.Thomazeau de l'I4CE.
- ☑ Une tente avec 22 moments d'échanges thématiques (de 45 minutes environ). Ainsi, la FEVE a donné la parole à 7 maires (dont 3 femmes), un conseiller départemental, 5 conseillères et 2 conseillers régionaux, 3 conseillères et 2 conseillers municipaux, 7 députées et 3 députés, 3 sénatrices et 6 sénateurs, 2 eurodéputés, et une intervenante extérieure. Ainsi, la FEVE a pu visibiliser le travail de 22 femmes et 20 hommes. Chaque temps d'échanges a été introduit et animé par un membre du bureau de la FEVE.
- ☑ Cet espace de rencontre était situé à proximité immédiate de l'entrée des JDE, il a été siglé de deux kakémonos et de deux nappes. Il était à l'abri de la pluie et de la chaleur. Nous avons prévu nos propres moyens de sonorisation. <https://lafeve.fr/le-programme-de-la-feve-pour-les-journees-dete-des-ecologistes-2024/>
- ☑ La rédaction et l'envoi d'un programme lisible aux adhérent·es en format PDF.
- ☑ L'organisation de temps de rencontres du bureau de la FEVE avec : le bureau du Cédis, des trésoriers régionaux, le secrétaire général de la délégation au Parlement Européen, les organisateurs des URE, des membres du bureau exécutif d'EELV.

► Les Universités des ruralités écologistes à Épinal, octobre 2024.

☑ Participation à la programmation, en portant 3 ateliers : démocratie participative, culture en ruralité, bien vieillir en ruralité.

☑ Déplacement du bureau et des salariés, tenue d'un stand sur les 3 jours.

☑ Réponse à des journalistes & échos dans la presse (Reporterre).

<https://lafeve.fr/retour-de-la-presse-sur-les-universites-des-ruralites-ecologistes-2024-epinal/>

► **Face à la crise budgétaire et financière qui frappe les collectivités territoriales**, la FEVE a accentué ses efforts de coordination entre parlementaires et élu·es locaux. Une liste mail d'échanges idoines a été créée, un groupe de travail relancé autour d'Anthony Poulins et Christian Métairie. **La « coordination » des élu·es finances** étaient une initiative de Christine Arrighi, administratrice de la FEVE, en 2023. Elle s'est donc poursuivie en 2024, avec un communiqué de presse, une tribune, un temps d'échange en présentiel lors du salon des maires au siège des écologistes.

► En septembre 2024, la nouvelle présidente de la FEVE a adressé un courrier à 19 autres associations d'élu·es. Certains contacts ont été initiés et conservés : association des jeunes élus de France (sollicitant des élu·es écologistes pour des interventions), l'AELO ou l'AMF via le vice-président socialiste.

► En décembre 2024, le bureau a rédigé la carte de vœux 2025, qui a été envoyée à plus de 950 adresses postales. Également au mois de décembre, une première rencontre avec l'éditeur Les Petits Matins pour le livre « bilan des maires » a été organisée, et un premier tableau de l'ensemble maires écologistes dressé (97 repéré·es). De plus, le groupe de travail outils numériques a rédigé une liste de souhaits pour le webmaster afin de commencer la refonte de nos outils numériques.